



## Le devenir professionnel des Docteurs à n+1 et n+3

Pour l'année civile 2018, quatre-vingt-seize étudiant.e.s ont soutenu leur thèse. Sept sur dix (70,8%) sont des hommes et près de la moitié (47,9%) est de nationalité étrangère.

Pour l'enquête à N+3, le premier envoi a été effectué début décembre avec de nombreuses relances et une grande aide de la part des directeur.e.s de thèse pour confirmer ou communiquer des adresses mail mais aussi en étant des relais auprès des diplômé.e.s afin de les inciter à répondre. Cette enquête fait suite à une première interrogation à N+1, situation au 1<sup>er</sup> décembre 2019 (75 répondant.e.s). Ce document regroupe les docteur(e)s ayant répondu à la fois à l'enquête à n+1 et n+3 soit 50 répondant(e)s

Cinq écoles doctorales sont présentes à l'université d'Orléans dont trois à dominante scientifique.

- Sciences de l'homme et de la société (616 et 617)
- Santé, sciences biologiques et chimie du vivant (549)
- Mathématiques, informatique, physique théorique et ingénierie des systèmes (551)
- Energie – Matériaux – Sciences de la terre et de l'univers (552)

Pour simplifier la lecture et l'écriture, le numéro de l'école doctorale sera utilisé.

Ecole	Diplômé.e.s	Répondant.e.s	Taux
616	5	1	20,0%
617	12	8	66,7%
549	25	16	64,0%
551	9	6	66,7%
552	45	19	42,2%
Ensemble	96	50	52,1%

Numéro 67 Janvier 2023

A la base le questionnaire a été élaboré pour le suivi de la cohorte des docteur.e.s de l'année 2014 à n+3 et n+1 par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DEGESIP) et a été diffusé à compter de décembre 2017.

### Une population représentative

Que ce soit au niveau du genre ou de la répartition au sein des écoles doctorales, la population des répondant.e.s est représentative de celle des diplômé.e.s.

### Parcours et financement avant l'obtention du doctorat

L'âge moyen des répondant.e.s est de 32,5 ans ; il s'étend de 29 à 57 ans. Parmi ces personnes, treize déclarent avoir eu une activité professionnelle comme occupation principale avant leur inscription en doctorat. C'est d'ailleurs une population légèrement plus âgée : âge moyen 35,9 ans, de 29 à 57 ans. La durée de cette activité va de 6 mois à 22 ans.

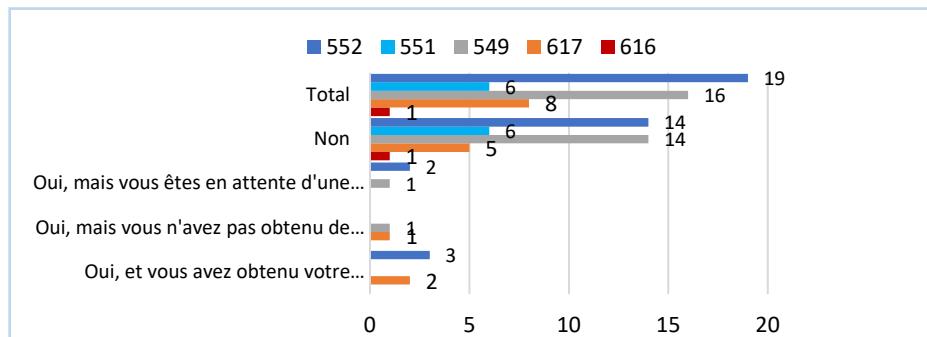
Pour l'essentiel, 41 des répondant.e.s ont pu financer leur doctorat grâce à un **financement spécifique** pour réaliser leur projet. Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale. Ce contrat est le plus souvent un CDD (contrat à durée déterminée, y compris contrat doctoral).



## Qualification CNU

Sur les cinquante docteur.e.s, dix se sont présent.e.s à la qualification CNU et cinq ont obtenu leur qualification sur au moins une liste (déclaration à n+1). Lors de la déclaration à n+3, treize ont déclaré s'être présent.e.s à la qualification CNU et avoir obtenu leur qualification sur au moins une liste.

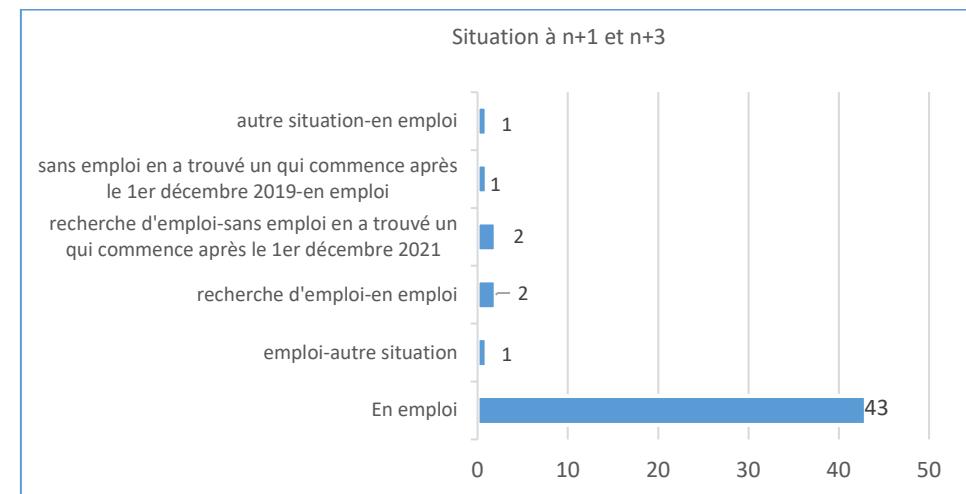
*Qualification ou non selon les écoles doctorales (n+1)*



Notons que trois docteur.e.s ayant déclaré être dans l'attente d'une réponse à n+1 ont obtenu leur qualification sur au moins une liste à n+3. Deux autres n'ayant pas obtenu la qualification à n+1 ont déclaré l'avoir obtenu sur au moins une liste à n+3. Enfin, parmi les quarante docteur.e.s ne s'étant pas présenté.e.s à la qualification CNU à n+1, cinq ont déclaré s'y être présenté.e.s à n+3 dont trois l'ont obtenu sur au moins une liste.

## Situation professionnelle à n+1 et n+3

Sur les deux périodes, quarante-trois personnes ont déclaré occuper un emploi (y compris CDD de type « post doc » ou ATER) dont une en situation de chômage partiel en lien avec la crise sanitaire (COVID) au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

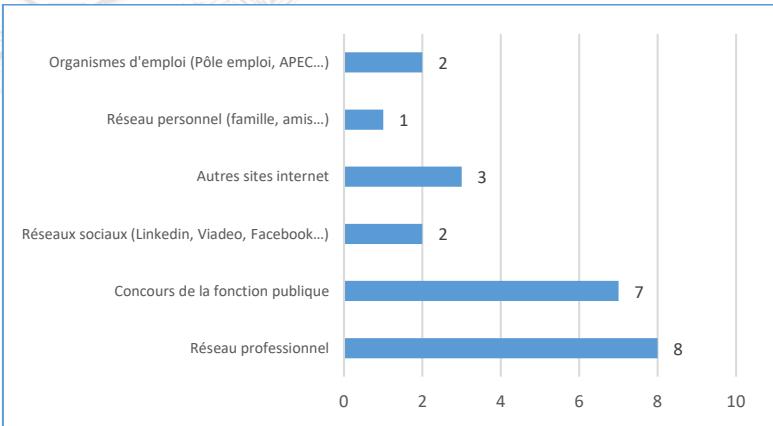


## Etre en emploi à n+1 et n+3

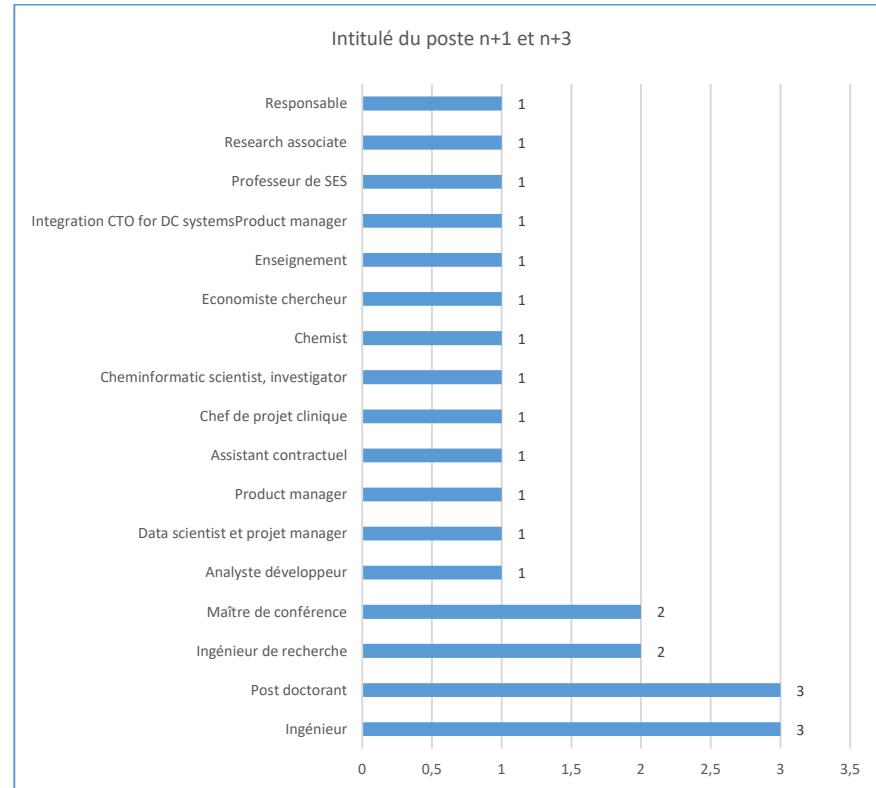
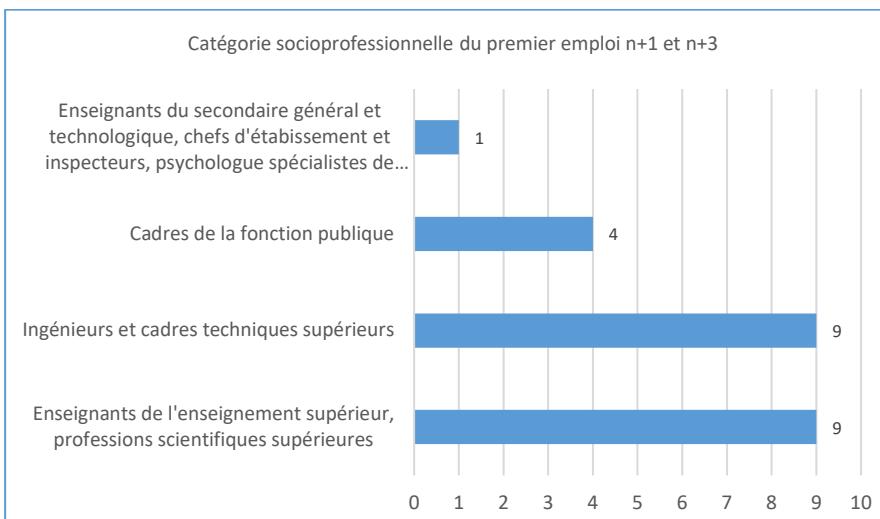
Sur les quarante-trois personnes en emploi, onze sont des femmes et trente-deux sont des hommes. Une de ces personnes a déclaré être dans un dispositif de chômage partiel – activité partielle en lien avec la crise sanitaire (COVID).

Une question portant sur le télétravail a été ajoutée au questionnaire pour la situation au 1<sup>er</sup> décembre 2021. Hors crise sanitaire, vingt-deux personnes ont déclaré effectuer du télétravail travail : douze occasionnellement et dix régulièrement.

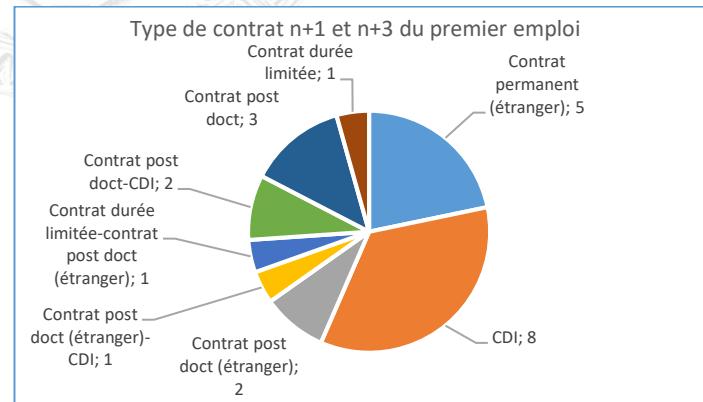
Vingt-trois personnes occupent toujours leur premier emploi. Le réseau professionnel (fréquemment les directeur.e.s de thèse), est le plus souvent le moyen ayant permis de trouver cet emploi.



Les catégories socio-professionnelles les plus souvent citées sont celles des « professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques » : 9 répondant.e.s. et des « ingénieurs, cadres techniques » : 9 répondant.e.s.



Près de six emplois sur dix sont des emplois stables sur les deux périodes (56,5%) : contrat permanent pour ceux ou celles qui travaillent à l'étranger ou emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire et chef d'entreprise. Les emplois « non stables » se déclinent selon trois catégories : contrat de durée limitée (étranger) ou contrat post-doctoral, CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise, ATER et autre CDD.



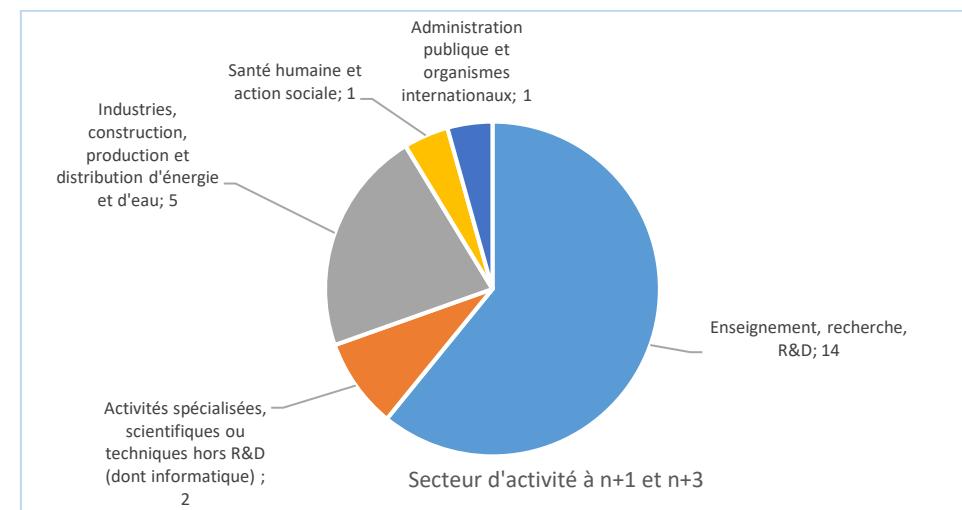
Sur les vingt-trois personnes occupant toujours leur premier emploi à n+3, sept sont des femmes et seize des hommes. Les hommes sont plus souvent en emploi stable : 68,8% pour les hommes contre 28,6% des femmes. Cependant, ces dernières sont plus souvent en contrat post-doctorat sur les deux périodes : 42,9% contre 12,5% pour les hommes.

Dans le cadre de l'emploi occupé, la gestion d'un budget sur les deux périodes concerne le moins de personne.

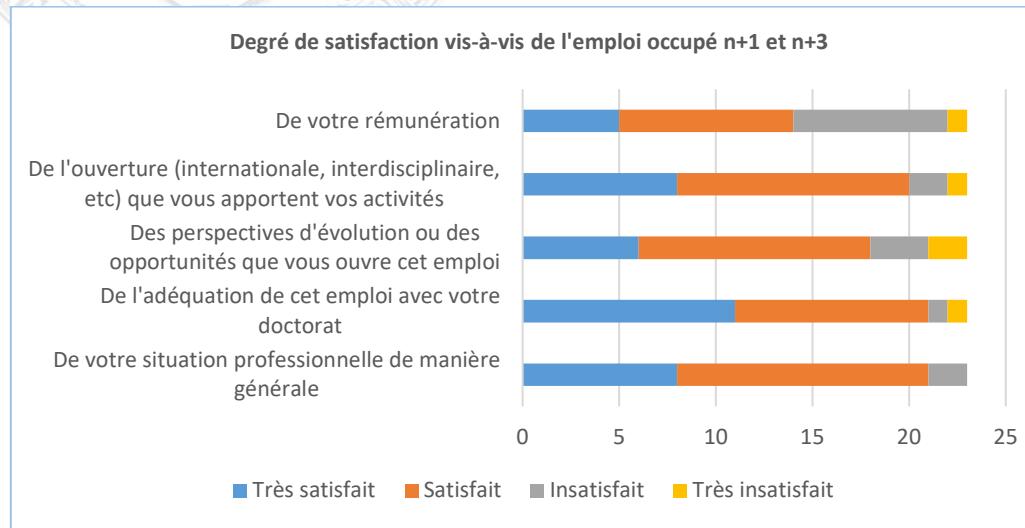
Il est à noter que les activités d'encadrement de personnels et les responsabilités de chef de projet ont évolué dans le temps.

Votre emploi comporte-t-il ? (à n+1 et n+3)					
	Oui-Oui	Non-Non	Oui-Non	Non-Oui	Ensemble
Des activités d'encadrement de personnels	9	3	1	5	18
La gestion d'un budget	3	11	1	2	17
Des responsabilités de chef de projet	8	5	-	5	18
Des travaux menés dans un cadre international	10	3	1	4	18

« Enseignement, Recherche, Recherche et Développement » est le secteur d'activité de l'employeur le plus représenté. Cependant cette nomenclature ne recouvre pas vraiment celle de l'INSEE, en effet le CNRS, le BRGM, le CEA ou encore l'Agence nationale de la recherche sont classés dans les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (section M de la nomenclature NAF).



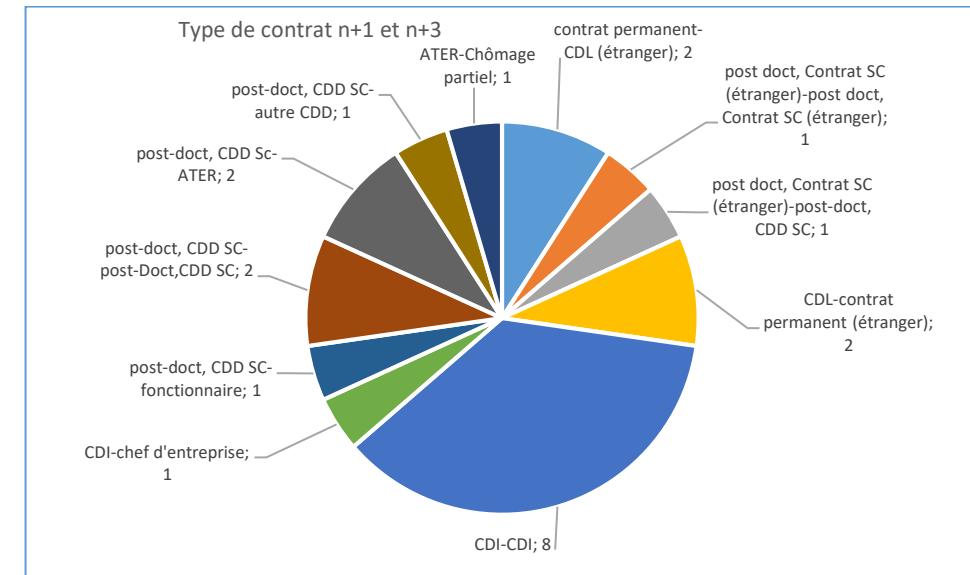
D'une manière générale, les diplômé.e.s sont satisfait.e.s voire très satisfait.e.s de leur situation professionnelle. La plus grande insatisfaction constatée se situe au niveau de la rémunération.



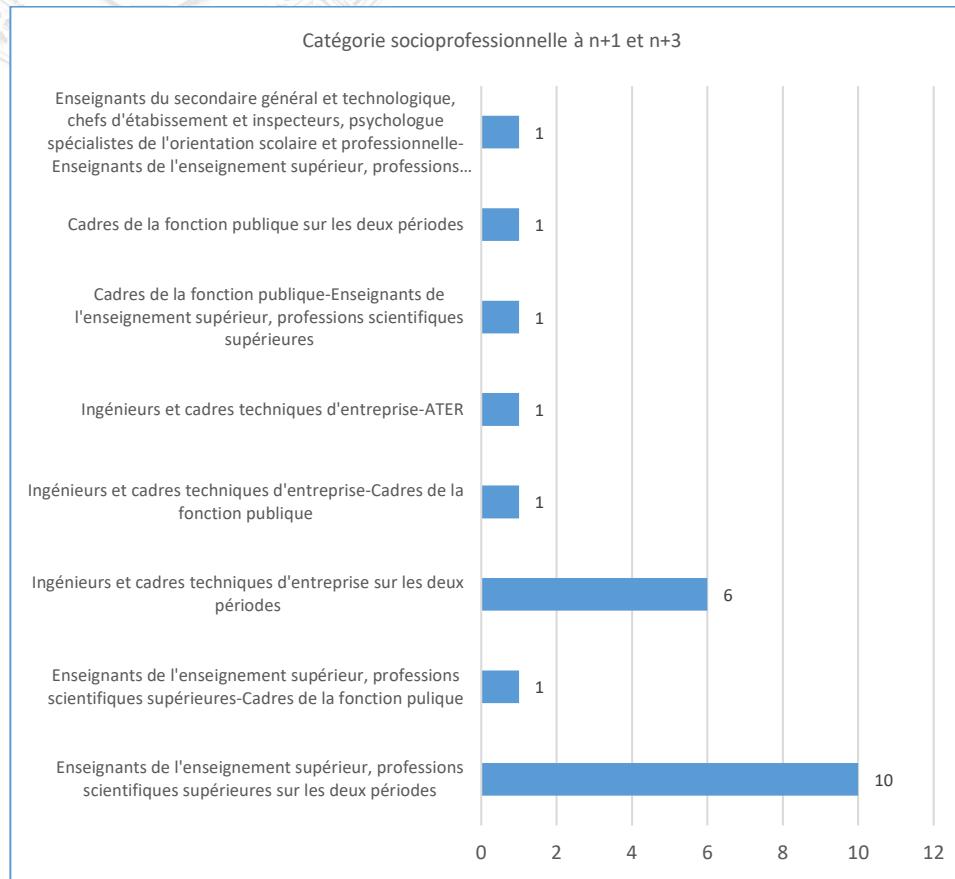
### Etre en emploi à n+1 et avoir un autre emploi à n+3

Vingt-deux diplômé.e.s sont concerné-e-s dont six femmes et seize hommes. Une de ces personnes a un emploi et est dans un dispositif de chômage partiel – activité en lien avec la crise sanitaire à n+3. Huit sont de nationalité étrangère.

Deux emplois emplois sur cinq sont des emplois stables sur les deux périodes (40,9%) : contrat permanent pour ceux ou celles qui travaillent à l'étranger ou emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire et chef d'entreprise. Les emplois « non stables » se déclinent selon trois catégories : contrat de durée limitée (étranger) ou contrat post-doctoral, CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise, ATER et autre CDD.



Les catégories socio-professionnelles les plus souvent citées sont celles des « professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques » : 10 répondant.e.s sur les deux périodes et des « ingénieurs, cadres techniques » : 6 répondant.e.s sur les deux périodes. Les six autres répondant.e.s pourraient sans doute être classé.es dans l'une ou l'autre catégorie. La frontière entre l'une ou l'autre de ces catégories est mince, c'est bien souvent la perception que l'on en a qui la définit et celle-ci peut évoluer au fil du temps.



Dans le cadre de l'emploi occupé, les activités d'encadrement de personnels, la gestion d'un budget, les responsabilités de chef de projet et les travaux menés dans un cadre international sur les deux périodes concernent autant de personnes sur les deux périodes.

Il est à noter que les responsabilités de chef de projet ont évolué dans le temps : six personnes n'en avaient pas à n+1 mais en ont à n+3.

Votre emploi comporte-t-il ? (à n+1 et n+3)					
	Oui-Oui	Non-Non	Oui-Non	Non-Oui	Ensemble
Des activités d'encadrement de personnels	8	5	7	2	22
La gestion d'un budget	8	8	-	4	22
Des responsabilités de chef de projet	8	4	4	6	22
Des travaux menés dans un cadre international	8	8	4	2	22

### **Etre sans emploi à n+1**

Au 1<sup>er</sup> décembre 2019 (année n+1), six personnes n'occupent pas d'emploi : quatre femmes et deux hommes. Quatre sont sans emploi et en recherchant un : deux femmes et deux hommes. Une est sans emploi mais en a trouvé un commençant après le 1<sup>er</sup> décembre 2019. La sixième est sans emploi mais dans une autre situation (inactivité, études, retraite, maternité...).

Parmi les personnes sans emploi et en recherchant un, deux en ont trouvé un qui commence après le 1<sup>er</sup> décembre 2021 (n+3), les quatre autres sont en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2021.